



Délibération du Conseil Municipal du 18 mars 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 17

Présents : 11

Pouvoirs : 2

Votants : 13

Date de Convocation du Conseil Municipal :

5 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre, le dix huit mars à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Véronique BOUCHARD, Sylvie DESBOURDELLES, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOULIGNEAU, Chani PETIT, Florence RIUS et Philippe ROUX.

Excusés : Caroline BENOIT-GONIN (pouvoir donné à Elvine LEON), Jean-Louis BERGERARD (pouvoir donné à Florence RIUS), Olivier CHAMBE et Baptiste GAUDELUS.

Absents : Nathalie DENIS et Vincent LABOURIER.

2024-08 Délibération relative à l'affectation du résultat 2023 sur le budget 2024

Rapporteur : Elvine LEON

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération 2024-02 en date du 29 janvier 2024 actant de la tenue d'un Débat sur les Orientations Budgétaires ;

Elvine LEON, adjointe en charge des finances, expose au conseil municipal que l'exercice 2023 du budget principal de la commune dégage un résultat d'exploitation de 1 245 509,35 €.

Elle propose l'affectation de résultat 2023 comme suit :

- 600 000,00 € au compte 002 Report en recettes de fonctionnement du budget 2024 de la commune,
- 645 509,35 € au compte 1068 Affectation en réserves en investissement du budget 2024 de la commune.

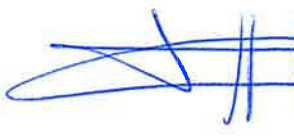
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'AFFECTER** le résultat de l'exercice 2023 d'un montant de xxx € réparti comme suit :
 - 600 000 € au compte 002 Report en recettes de fonctionnement du budget 2024 de la

commune,

- 645 509,35 € au compte 1068 Affectation en réserves en investissement du budget 2024 de la commune.

Le Maire
Diogène BATALLA



Le secrétaire de séance
Thomas ALESSI

